

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Christian Haché	Numéro de permis 2015932	Date d'inspection Le 21 mai 2025	
Nom de l'établissement Garderie Polichinelle		Numéro de téléphone (506) 753-4218	
Adresse 87 Arran Street Campbellton NB E3N 1L5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
10(1) Dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel, le nombre d'éducateurs fixé pour un groupe d'enfants d'âge hétérogène bénéficiaires de services se calcule comme suit : a) en multipliant le nombre d'enfants du même âge par le facteur correspondant établi à l'annexe A; b) en additionnant les résultats de la multiplication que prévoit l'alinéa a).	10(1)	21 mai 2025	21 mai 2025
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
10(8) Aux fins d'application du présent article, un enfant en bas âge peut uniquement être regroupé avec des enfants d'un groupe d'âge hétérogène en dehors des heures de 8 h 30 à 16 h 30, et ce à la condition que celui-ci soit constitué d'enfants d'âge préscolaire et d'autres enfants en bas âge.	10(8)	21 mai 2025	21 mai 2025
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

<p>Commentaires généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance. - À mon arrivée le ratio n'est pas respecté. Deux nourrissons étaient mélangés avec les préscolaires dans le local des préscolaires. La lacune a été corrigée lors de la visite. Les nourrissons ne devraient pas être mélangés avec le groupe préscolaire après 8h30 et avant 16h30. - L'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse pendant la visite. - Le matériel intérieur est varié et en quantité suffisante pour tous les enfants présents, de plus est gardé propre et en bon état. - Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants. - L'administration des fiches des médicaments est évidente, le parent fournit une autorisation pour administrer un médicament. - Les médicaments sont rangés sous clé hors de la portée des enfants. - Un registre d'incidents mineurs est tenu. Le parent est avisé des incidents et signe le registre. - Chaque enfant à un espace d'accès facile est prévu pour ranger les effets personnels. <p>- Observations:</p>
--

Commentaires généraux

Groupe de nourrissons: Lors de la visite, la sieste, lavage des mains, le changement de la couche, la collation et les jeux libres ont été observés. Pendant les jeux libres, les enfants font des dessins, s'amuse avec les poupées et regardent des livres. L'éducatrice discute avec les enfants. L'éducatrice a fait une activité dirigée avec les enfants.

Préscolaire 2-5 ans : Pendant la visite la sieste, le changement de la couche et les jeux libres ont été observés. Les enfants s'amuse à faire des dessins sur le tableau blanc, s'amuse avec des instruments de musique et faire des constructions avec des blocs. L'éducateur joue un jeu de table (Pizza Panic) avec les enfants.

Les éducateurs chantent des chansons avec les enfants entre les transitions.

Discussions avec l'exploitant et les éducateurs concernant le ratio. Les nourrissons sont uniquement mélangés avec des enfants d'âge préscolaire en dehors des heures de 8h30 à 16h30. Le ratio ne doit pas dépasser celui d'une éducatrice.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 21 mai 2025

Date

original signé par
Christian Haché

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 mai 2025

Date